



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du mardi 30 juin 2026

ORDRE DU JOUR

I. Désignation d'un secrétaire de séance

II. Adoption du PV du CA du 26 mars 2026

III. Activités éducatives et pédagogiques

- Protocole Local d'Evaluation 2026/27
- Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement
- Répartition de la DHG 2026/27
- Convention Erasmus+
- Don à l'association sportive du lycée A Chartier
- Projets pédagogiques 2026/27

IV. Vie de l'élève

- Création d'une caisse de solidarité

V. Activités financières et de gestion

- Renouvellement et nouveaux contrats A.ED
- Concession de logement de fonction et COP
- Conventions de mise à disposition des locaux

VI. Service de restauration et d'hébergement

- Tarifs de restauration 2026/27
- Convention internat avec le lycée A de Caumont
- Convention d'hébergement au service de restauration de la classe relais du collège A Chartier

VII. Questions diverses

Président : Laurent MACREL, Proviseur

Secrétaire : Fannie DUCLOS

Total des membres du CA : 28

Quorum : 15

Présents : 15 puis 18

Votants : 15 puis 18

Invité : 0

Ouverture de la séance à 17h35. Le quorum est atteint. 15 personnes sont présentes.

I. Désignation d'un secrétaire de séance – Ordre du jour

Mme Duclos est désignée secrétaire de séance.

M. Macrel précise que l'ordre du jour est inchangé.

II. Adoption du procès-verbal du 26 mars 2026 (annexe 1)

M. Macrel soumet le PV du CA du 26/03/2026 à l'approbation des membres du CA.

Adoption à l'unanimité

III. Activités éducatives et pédagogiques

- a) M. Macrel présente pour information le **protocole local d'évaluation** mis à jour lors des conseils d'enseignement pour 2026/27.
- b) M. Macrel expose le **rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement pour 2025/26** avec en compléments les bilans du FSE, dispositif PHARe de lutte contre le harcèlement, du CDI, du labo de SVT, de l'infirmerie, des RUPN, du service Vie scolaire, qui seront joints au PV du CA.

Concernant le FSE, 387 élèves y ont adhéré en 2025/26. Ses principales ressources sont les cotisations et les photos scolaires. Parmi les dépenses importantes en 2025/26, il y a le remplacement du photocopieur mis à disposition des élèves au service Vie scolaire, l'achat de décorations de Noël, une aide aux élèves au séjour en Irlande par exemple.

Un bilan chiffré de l'infirmerie : 4 élèves bénéficient d'un PPSE (projet personnel de scolarité), 22 d'un PAI (projet d'accueil individualisé) et 14 d'un PAP (projet d'accompagnement personnalisé), soit 7% des élèves. 440 élèves ont consulté l'infirmière en 2025/26, en majorité pour des problèmes somatiques (maux de tête, de ventre etc.). La demande de consultation pour des problèmes relationnels ou de santé mentale est de plus en plus importante. Pour 2026/27, notre infirmière scolaire envisage deux axes de travail, les comportements à risque, notamment ceux liés à la consommation d'alcool et la santé mentale (gestion des émotions, fragilités psychologiques).

Concernant le service Vie Scolaire, 303 élèves ont été concernés par le rattrapage d'un devoir le mercredi ap-m, avec en moyenne une centaine d'élèves par niveau. Le taux d'absence annuel pour le lycée s'établit en 2025/26 à 6,6% avec deux pics constatés en janvier (12% d'absences) et avril (10,3%). A noter l'absence pendant 4 jours de transports scolaires en janvier en raison des intempéries et les nombreux échanges scolaires en avril. Concernant le CDI, le nombre de prêts est en hausse, 272 prêts en 2024/25 et 354 prêts enregistrés en 2025/26. La professeure documentaliste a réalisé 99 heures de séances pédagogiques et a relancé la fréquentation du CDI, même si les élèves n'y viennent pas pour lire mais pour des révisions ou des travaux de groupe.

Pour la partie « perspectives », M. Macrel explique avoir déposé une demande d'ouverture d'une section STD2A auprès de l'Académie, afin de diversifier l'offre de formation de l'établissement et de maintenir les effectifs aux alentours de 600 élèves les prochaines années.

Un parent intervient pour évoquer le poids de l'évaluation et le stress ressenti par les élèves et les familles, il demande si les enseignants sont formés à la prise en charge des difficultés des élèves à la fois scolaires et psychologiques. M. Macrel répond qu'une formation d'initiative locale (FIL) à destination des professeurs peut être envisagée sur ces thématiques l'an prochain.

Différents échanges ont lieu entre parents d'élèves et professeurs à propos de Parcoursup, des critères de sélection des candidatures et de la pression que cela engendre.

Adoption à l'unanimité

- c) M Macrel explicite les documents en lien avec la **répartition de la DHG 2026/27** et soumet au vote la répartition de la DHG 2026/27 telle quelle exposée ci-dessus et en PJ.

Adoption à l'unanimité

d) Convention Erasmus+

M. Macrel et Mme Vial présentent la convention Erasmus+ qui lie l'établissement au dispositif européenne Erasmus+.

Adoption à l'unanimité

e) Don à l'association sportive (A.S) de l'établissement

M. Macrel propose un don de 1000€ à l'association sportive du lycée. Les élèves sont allés à plusieurs finales nationales, ce qui a occasionné des frais de déplacement importants. Une partie des frais engagés est remboursé par l'A.S nationale mais une partie reste à la charge des A.S locales.

M. Macrel, président du CA et de l'A.A ne prend pas part au vote.

Mme Duclos met au vote ce don.

Adoption à l'unanimité

f) Projets pédagogiques 2026/27

Mme Vial présente un projet de sortie scolaire (proposé par Mme Hamel) à Carentan pour des élèves de spécialité SVT 1^{ère} en octobre 2026 dans le cadre de la fête de la science.

Adoption à l'unanimité

M. Macrel évoque la possibilité d'un voyage scolaire en Chine au printemps 2027 pour les élèves de LVB chinois de 1^{ère} et terminale mais interroge les personnes présentes sur le coût élevé que cela représente pour l'établissement (prise en charge des encadrants) et les familles.

IV. Vie de l'élève

- Création d'une caisse de solidarité

Mme Vial propose la création d'une caisse de solidarité comme cela avait été évoqué lors du CA de mars. Cette caisse permettra de faire face à un imprévu mettant un élève en difficultés sociales par exemple. Elle peut être alimentée par des dons individuels ou du FSE par exemple. Un professeur demande qui décidera de l'attribution de ces fonds, M. Macrel répond qu'il faudra effectivement mettre en place une commission et déterminer les personnes aptes à en faire partie. Adoption à l'unanimité

V. Activités financières et de gestion

a) Renouvellement et nouveaux contrats A.ED

M. Macrel explique la reconduite de deux voire trois AED pour 2026/27, ainsi que le recrutement d'un ou de deux nouveaux AED dans le cadre du nombre d'ETP (2,9 ETP + 1 CDI) mis à disposition par l'Etat.

Adoption à l'unanimité

b) Répartition des logements de fonction

En 2026/27, sur les 3 logements de fonction mis à disposition pour des agents de l'Etat, 1 sera loué en convention d'occupation précaire, 1 sera attribué à la nouvelle proviseure-adjointe en NAS, ou nécessité absolue de service, qui rejoindra le lycée le 1^{er} septembre 2026 et 1 au proviseur par NAS également.

Adoption à l'unanimité

M. Macrel sollicite l'accord du CA pour signer la COP concernant le logement de la secrétaire générale.

Adoption à l'unanimité

c) convention de mise à disposition des locaux

Mme Vial présente les sollicitations extérieures pour disposer de locaux au sein du lycée en 2026/27.

Concernant la convention quadripartite CD14-collège A Chartier-Région-lycée A Chartier pour le prêt de la salle polyvalente et du gymnase.

Adoption à l'unanimité

Concernant les autres conventions de prêt de locaux à titre gracieux présentées dans le tableau.

Adoption à l'unanimité

VI. Service de restauration et d'hébergement

a) Tarifs de restauration 2026/27

Mme Vial présente les tarifs de restauration arrêtés par le conseil régional de Normandie et propose de retenir les forfaits 3, 4 et 5 jours.

M. Toutain demande si l'augmentation des tarifs de la restauration permettra de faire appliquer davantage la loi EGALIM. Mme Vial rappelle que le lycée s'efforce de proposer des produits locaux et bio autant que possible mais elle rappelle aussi que le service de restauration doit équilibrer son budget et ne dispose que des recettes constituées par les paiements des familles et des commensaux pour cela.

Adoption à l'unanimité moins une voix contre

b) Convention internat 2026/27 avec le lycée A de Caumont

Mme Vial présente la convention d'hébergement avec le lycée A de Caumont pour l'hébergement de quelques lycéens (dont les 6 norvégiennes attendues en 2deGT) pour 2026/27. Adoption à l'unanimité

c) Convention d'hébergement au service de restauration de la classe relais du collège A Chartier

Le collège A Chartier héberge une classe relais, dispositif qui accueille pendant des périodes de quelques semaines de jeunes collégiens en difficultés. Ceux-ci déjeuneront au service de restauration du lycée. Adoption à l'unanimité

VII. Questions diverses

Un professeur demande pourquoi la mise en place de la MDL ne s'est pas faite : M. Macrel répond que cela n'a pas été possible, faute de lycéens participants lors de la 1^{ère} assemblée générale. La question de la représentativité des élèves au sein du CVL et des différentes instances du lycée est évoquée.

Un professeur demande si le projet d'abri vélo avance. Mme Vial répond que la région a annoncé avoir abandonné le projet pour les différents lycées qui en avaient fait la demande.

Des remarques ont lieu sur la qualité de l'eau fournie par Bayeux intercom.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h25.